

LES ÉCHOS DE MARICOURT

NUMÉRO 22

FÉVRIER 2019

SOMMAIRE



Mot du maire, par Robert Ledoux	2-3
Mot du maire, suite et fin	4
Mot du comité Environnement, par Alexandre Tessier	
Date à retenir à Maricourt	
Chronique Incendie, par Claude Lemire	5
Respirer un air pur, par Serge Turcotte	6
Vivre à Maricourt, par Silvie Hill	7
Budget déposé 2019	
David Goudreault Municipalité de Maricourt	8

1195, Rang 3

Maricourt (Québec) J0E 1Y1

450-532-2243

info@maricourt.ca

Heures d'ouverture

MARDI de 9h00 à 17h00

JEUDI de 9h00 à 17h00

Fermé sur l'heure du dîner

Site Internet : www.maricourt.ca

Mot du maire

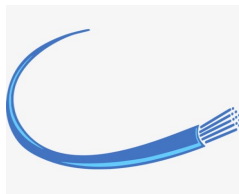
Bonjour chers concitoyens, concitoyennes,

J'espère que vous avez tous passé de belles fêtes avec vos proches et amis sans avoir été incommodés par la grippe ou toute autre maladie, ce qui ne fût pas mon cas. J'ai passé les deux fêtes à la maison pour ne pas transmettre un mauvais rhume. Je vous souhaite donc une très bonne année, beaucoup d'amour, la santé et tout le reste viendra.



1. Fibre optique
2. Environnement
3. Budget 2019
4. Bureau municipal
5. Comités et responsable

1 - Fibre optique



À la fin de novembre, la dernière maison sur le chemin Healy a été branchée : la municipalité au complet peut maintenant bénéficier de la fibre optique. Nous pouvons nous vanter d'être la seule municipalité de la MRC du Val St-François à être au complet sur la fibre optique. Un gros merci à Cooptel; sans une Coopérative, nous n'en serions sûrement pas là. Je peux vous assurer qu'on nous envie. La MRC a mis ce projet en priorité mais nous sommes toujours au stade des études de faisabilité.

2 - Environnement :

Premièrement, le compostage : Mme Lise Groulx a terminé la tournée de toutes les maisons pour pouvoir confirmer qu'au moins 70% faisaient du compostage résidentiel afin d'avoir une ristourne du ministère. Malheureusement, nous n'avons pas encore atteint ce nombre mais nous avons encore jusqu'au mois de mai pour remettre notre rapport. Deuxièmement, la vidange des fosses septiques : nous avons reçu un seul soumissionnaire : Normand Brassard 2006 Inc. Nous allons préparer le calendrier des vidanges dans les semaines qui viennent. La première moitié des frais, soit 95\$ par fosses pour les résidences et 47.50\$ pour les résidences occasionnelles, vous sera facturée sur le compte de taxes 2019. Nous vous ferons parvenir à tous un feuillet expliquant les procédures. Comme mentionné auparavant, nous avons jusqu'en 2020 pour se conformer à la réglementation ministérielle.

3 - Budget 2019 :

Le conseil a adopté notre budget 2019 le 28 décembre 2018. Nous avons réussi à contenir les dépenses pour arriver à une baisse du taux de taxe comme nous l'avions dit au printemps dernier. Malgré les hausses des dépenses incompressibles, comme exemples : la police +3.13%, les incendies + 2.51%, la MRC + 2.02%, les salaires +2.4% (selon l'IPC). Nous avons donc une baisse du taux de taxe de 0.0219 du cent d'évaluation, soit 0.5853 en 2019 comparé au taux de 0.6006 de l'an dernier. Par exemple, une propriété de \$300,000.00 payait \$2011.00 l'an passé et paierait \$1966.04 cette année.

Mot du maire, suite

À titre de comparaison voici les augmentations des municipalités voisines.

Valcourt : + .0273

Racine : + .0266

Lawrenceville : + .0200

Bonsecours : + .0200

Canton de Valcourt : .0000

Ste Anne de la Rochelle : .0000

Maricourt : - .02019



4 - Bureau municipal :

Le 10 janvier, nous avons reçu la démission de Mme Valérie Bombardier comme adjointe à la directrice générale pour des raisons personnelles effective le 10 février. Nous sommes désolés d'apprendre cette nouvelle. Bien que nous respectons la décision de Valérie, c'est avec regret que nous acceptons sa démission. Nous tenons toutefois à la remercier pour le travail consciencieux qu'elle a toujours exécuté et le dévouement pour notre municipalité. Nous te souhaitons bon succès dans tout ce que tu entreprendras. Si le poste vous intéresse ou que vous connaissez quelqu'un qui le serait, veuillez communiquer avec notre directrice générale Mme Lyne Gaudreault ou nous faire parvenir votre C.V. Le poste est à temps partiel soit deux jours semaine.

Les fenêtres du bâtiment municipal ont été changées à l'automne, à l'arrière du bâtiment, rez-de-chaussée et deuxième étage ainsi qu'au sous-sol

Nous avons aussi le plaisir d'avoir deux nouveaux employés de voirie en remplacement de M. Shawn Long : M. Claude Lehouillier ainsi que M. André Tremblay, bienvenue à tous les deux!

5 - Comités et responsables :

Pour votre information, voici la liste des comités et des responsables :

Robert Ledoux	Membre d'office de tous les comités, MRC
Silvie Hill	Responsable : Journal, Comité Ressources humaines, Centre communautaire et Loisirs
Serge Turcotte	Responsable : Sécurité civile Comité Incendie, Journal
Alexandre Tessier	Responsable : Environnement, Centre communautaire et Loisirs,
Léo Dandurand	Responsable : Voirie, Comité Sécurité civile, Urbanisme, Environnement
Gilles Desmarais	Responsable : Trans-Appel, Comité Voirie, Centre communautaire et Loisirs
Michael Selby	Responsable : Ressources humaines, Comité Voirie, Urbanisme

Mot du maire, suite et fin

En terminant dans un tout autre ordre d'idée, je voudrais souligner un accomplissement digne de mention de l'un de nos concitoyens et ex conseiller Paul Purcell. Paul vient tout juste en compagnie de son ami Jérémie Belzil, le 8 janvier 2019, de gravir l'Aconcagua en Argentine, le plus haut sommet à l'extérieur de l'Asie, soit 6,962m ou si vous préférez 22,841 pieds. Toutes nos félicitations à Paul et à Jérémie. J'espère que vous nous ferez une conférence pour nous présenter l'historique et des photos de votre fait d'armes.

Nous vous attendons nombreux à l'AGA des Loisirs de Maricourt le 19 février, à 19h30!

Au plaisir,

Robert Ledoux, maire

Mot du Comité Environnement, par Alexandre Tessier, conseiller

Êtes-vous concerné par l'environnement? Vous voulez faire votre part pour aider la Planète?

Premièrement, réduire à la source! C'est-à-dire consommer moins et de façon plus réfléchie. De plus, éviter d'acheter des articles sur-emballés. Deuxièmement, continuez d'utiliser votre bac bleu pour le recyclage.

Finalement, éviter de jeter des aliments végétaux à la poubelle. Le compostage est un geste simple et facile qui a un impact direct sur l'environnement. Ce petit geste améliore la qualité de l'air et du sol de façon significative. Présentement, plus de la moitié des citoyens de Maricourt font leur compost à domicile. Félicitations mais notre objectif est d'atteindre 70 % pour le mois de mai 2019. Rappelons-nous qu'en 2020 il sera interdit de jeter à la poubelle tout aliment végétal.

En terminant sur une bonne note, à partir du mois prochain, il y aura une collecte mensuelle des plastiques agricole sur la totalité de notre municipalité.

Merci à nos agriculteurs locaux et bonne année 2019 !

Date à retenir à Maricourt

Séances du conseil 2019 :	12 février, 12 mars, 9 avril, 14 mai, 11 juin
Date limite de versements de taxes 2019 :	28 mars, 30 mai, 8 août, 10 octobre
Assemblée Générale Annuelle des Loisirs de Maricourt, 19h30 :	19 février
Spectacle de David Goudreault :	6 avril
Pièce de théâtre de Maricourt 2019 :	27-28 avril, 4 mai
Marché aux Puces :	18 et 19 mai
Collecte Gros rebuts :	6 juin

Chronique Incendie, par Claude Lemire, Tpi



Régie intermunicipale de Protection contre l'incendie de Valcourt
541 Avenue du Parc, Valcourt, Qc
(450) 532-1903 prevention@cooptel.qc.ca



Ramonage annuel

Il est important de faire ramoner sa cheminée (et ses tuyaux de raccordement) à chaque année, quel que soit votre appareil de chauffage (foyer, poêle à bois, au granule, fournaise à l'huile, etc.). Un bon entretien permet de diminuer les risques d'incendie et d'intoxication au monoxyde de carbone. Saviez-vous qu'il est recommandé de ramoner sa cheminée au printemps ou en début d'été? Un ramonage complet et vigoureux à cette période de l'année permet de déloger plus facilement la créosote, réduit les risques de corrosion des pièces d'acier et élimine les risques d'odeurs de créosote dans la maison durant l'été. En cas de bris, vous aurez tout l'été pour commander les pièces de rechange et effectuer les réparations nécessaires pour la prochaine saison de chauffage.

Dehors les cendres !

Chaque année, nous répondons à des appels d'intoxication dus au monoxyde de carbone. La plupart du temps, celles-ci sont causées par une chaudière de cendre laissée dans la maison. Nous vous rappelons qu'il est très important :

- d'entreposer le contenant à l'extérieur de la maison ou du garage, sur une surface incombustible, car les cendres dégagent du monoxyde de carbone;
- de garder ce contenant éloigné de 3 m des murs de la maison, du garage, du cabanon et de toute autre matière combustible;
- de laisser reposer les cendres dans le contenant au moins sept jours avant de les jeter dans le bac de matières organiques ou autres;
- de s'assurer que les cendres soient parfaitement refroidies avant de les transvider dans un autre type de contenant. Brassez les cendres régulièrement afin de vous assurer qu'aucune chaleur ne s'en dégage;

Visite des pompiers

Comme à chaque année, vos pompiers visiteront plus de 500 résidences afin d'en vérifier la présence et le bon fonctionnement des avertisseurs de fumée et détecteurs de monoxyde de carbone. Ceux-ci, afin d'éviter toute confusion, se présenteront en équipe de deux et seront en uniforme. Nous vous rappelons que vous avez l'obligation d'avoir un avertisseur de fumée fonctionnel à chaque étage de votre résidence. Pour savoir si votre avertisseur est périmé, référez-vous à la date qui est inscrite sur l'autocollant apposé sur celui-ci. Cette date est généralement de 10 ans. L'autocollant sur le boîtier des avertisseurs est une obligation manufacturière depuis 1997. Ce qui revient à dire que s'il n'y en a pas sur le vôtre, celui-ci a plus de 21 ans et qu'il faut le remplacer.

Vos pompiers s'assureront également de la présence et du bon fonctionnement du détecteur de monoxyde de carbone si celui-ci est requis chez-vous. Nous vous rappelons que vous devez en installer au moins un si votre résidence est munie soit :

- d'une porte menant à un garage rattaché ou;
- si vous avez un atelier pour la réparation d'outils ou ;
- si vous avez un appareil à combustion. Plusieurs pensent à tort que nous parlons ici que des poêles à bois. Détrompez-vous, les fournaises à l'huile, les réservoirs d'eau chaude au gaz naturel, les foyers au propane sont également des générateurs de ce gaz mortel. La règle est simple, si ça fonctionne grâce à une flamme, ça requière un détecteur de monoxyde de carbone.

Finalement, ce dernier n'est pas obligatoire mais dites-vous que de posséder un extincteur bien entretenu peut faire la différence entre un incident fâcheux et un désastre monumental. Questionnez les pompiers qui passeront chez-vous, ils peuvent vous donner plein d'exemples et vous donner des références pour l'entretien ou l'achat.

**Nous vous remercions de prendre le temps de lire nos chroniques.
Votre service de prévention incendie est là pour répondre à vos interrogations.
N'hésitez pas à communiquer avec nous en composant le (450) 532-1903 pour toute question.**

Respirer un air pur, par Serge Turcotte, conseiller

Respirer un air pur à l'intérieur de sa maison est aussi essentiel qu'à l'extérieur. Or, l'air de nos maisons n'est pas toujours aussi sain qu'on le pense. Voici 5 choses que vous devez savoir sur la qualité de l'air.

1. Nous passons 55% à 80% de notre temps à l'intérieur

Au cours d'une journée, nous respirons plus de 10 mètres cubes d'air et nous passons plus de temps à l'intérieur (bureau, appartement/maison, salle de sport, transports en commun) qu'à l'extérieur : entre 55% et 80% du temps. Or, ces espaces intérieurs sont plus ou moins « contaminés ». Comment le sait-on ? Parce qu'il existe des **normes de qualité de l'air extérieur**, auxquelles on se réfère pour protéger la population. Ces normes font également office de directives générales pour savoir si la **qualité de l'air intérieur** est acceptable ou nocive.

2. L'air intérieur est pollué

Pour schématiser, les locaux qui ne disposent pas de ventilation mécanique ou naturelle présentent des risques de contamination et de pollution. Nos activités quotidiennes telles que cuisiner, prendre une douche et même respirer ont un **impact sur la qualité de notre air**. Idem pour les matériaux de construction utilisés dans la maison, les désinfectants, les produits ménagers ou encore les gaz de combustion de votre appareil de chauffage. N'oublions pas le tabagisme passif et actif : la fumée de cigarette contient en effet 4 000 substances partagées entre gaz et particules.

3. Une mauvaise qualité de l'air intérieur a des effets sur la santé

Ces effets se présentent par des **symptômes**, chroniques ou non, et peuvent déboucher sur des **pathologies**, parfois sournoises : maux de tête, stress, baisse de productivité et absentéisme. Des agents infectieux peuvent également causer des maladies respiratoires (bronchite chronique, problèmes aux poumons, irritations des voies respiratoires, etc.), notamment dans les bâtiments où le taux d'occupation est élevé. Les principales victimes sont les plus vulnérables. Ce sont en effet les personnes âgées, les enfants en bas âge et les malades qui semblent le plus exposés à la **pollution intérieure**.

4. Le bon geste : ouvrir la fenêtre 10 minutes par jour

Une maison ou un bâtiment aéré est beaucoup plus sain. Pour ne pas perdre trop de chaleur, notamment en hiver, il est recommandé de **purifier l'air** en ouvrant les fenêtres 2 fois par jour (une fois le matin, une fois le soir), 10 à 15 minutes. Vous faites ainsi circuler l'air rapidement et vous **évacuez l'air pollué** sans que murs et mobilier aient le temps de se refroidir.

N'hésitez pas à ouvrir largement les fenêtres, sans quoi le renouvellement sera insuffisant, l'humidité restera dans votre pièce et le gaspillage de chauffage sera plus important car la chaleur se diffuse moins bien dans un air humide. Autre règle : plus il y a de personnes dans la pièce, plus l'air doit être purifié. Ainsi, n'hésitez pas à ouvrir vos fenêtres après un repas en famille ou entre amis

Vivre à Maricourt, par Silvie Hill, conseillère

Permettez-moi premièrement de vous souhaiter une bonne année 2019. Santé et bonheur à profusion. Quelle que fut la raison de vous établir dans notre petite municipalité, il est temps d'en tirer avantage.

Nous avons notre salle communautaire qui est disponible pour des locations à court ou long terme. Vous avez des idées pour des cours de bricolages, de tricot, de gymnastique ou autre, venez nous rencontrer.

Maricourt offre plusieurs services inutilisés : que ce soit en hiver la patinoire, les sentiers derrière la salle communautaire où il y a la possibilité de faire de la randonnée en raquettes. En été, nous possédons un terrain de balle qui ne demande qu'à être utilisé, le lac pour se rafraîchir lors des belles journées ensoleillées.

Tout cela bien sûr demande de l'entretien et certain investissement. Il y a un comité des loisirs qui accepterait sûrement des bras supplémentaires.

L'implication dans son milieu de vie est importante si l'on veut conserver nos belles richesses. Ne serait-il pas temps de se rencontrer, de fraterniser? Ne perdons pas le sens du partage.

Je laisse mon petit message faire son chemin et j'attends vos idées. Pourquoi ne pourrions-nous pas nous aussi nous démarquer comme petite municipalité?

Budget déposé 2019

Budget 2019

REVENUS

Taxes	412 402,00 \$
Taxes sur une autre base	45 136,00 \$
Services rendus et transfert	152 348,00 \$
Imposition de droits & subventions	8 400,00 \$
Amendes et pénalités	1 200,00 \$
Intérêts	2 500,00 \$
Autres revenus	1 000,00 \$

TOTAL DES REVENUS

622 986,00 \$

DÉPENSES

Administration général et greffe	175 198,00 \$
Sécurité publique	115 955,00 \$
Transport	218 279,00 \$
Hygiène du milieu	43 896,00 \$
Aménagement, urbanisme et développement	20 150,00 \$
Loisirs et culture	49 508,00 \$

TOTAL DES DÉPENSES

622 986,00 \$

SURPLUS (DÉFICIT)

0,00 \$



**Ne manquez pas le
spectacle
de David Goudreault !**

**Samedi 6 avril 2019
19h30**

**Salle communautaire
de Maricourt
1195, Rang 3**

**Réservez vos billets au
819-679-1573**

Adulte: 23\$ Étudiant: 17\$

Membres du conseil et employés

Maire : Robert Ledoux
 Conseillère : Silvie Hill
 Conseiller : Serge Turcotte
 Conseiller : Alexandre Tessier
 Conseiller : Léo Dandurand
 Conseiller : Gilles Desmarais
 Conseiller : Michael Selby
 Directrice générale : Lyne Gaudreau
 Directrice adjointe : Valérie Bombardier
 Concierge : Mariette Paquette
 Inspecteur Bâtiment et Environnement :
 Sylvain Demers
 Inspecteur Voirie : Claude Lehouillier
 Inspecteur Voirie : André Tremblay
 Responsable Compostage : Lise Groulx



Bâtiment et permis :

Communiquez avec l'inspecteur en bâtiment, M Sylvain Demers au 450-532-2243 poste 104 ou lui laisser un message dans la boîte vocale. Vous pouvez aussi le joindre par courriel : demers06@gmail.com

Location du Centre communautaire :

Communiquez avec le bureau municipal aux heures d'ouverture du bureau au 450-532-2243 ou avec Mme Mariette Paquette au 450-532-3933

Loisirs de Maricourt

Pour toutes demandes ou informations en loisirs, veuillez contacter M. Réjean Paquette au 450-532-2302